

Avis de possibilité de formuler des commentaires sur un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant des activités du ministère du Développement du Nord et des Mines menées aux termes de la Loi sur les mines

Projet Miller- Permission d'analyser du contenu minéral

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) vous invite à formuler des commentaires sur la proposition de Northstar Gold Corp. (Northstar Gold) qui consiste à excaver, analyser et éliminer jusqu'à environ 972 tonnes de roche pouvant contenir des minéraux en creusant trois tranchées (voir l'annexe 1).

Le projet proposé se trouve sur le claim minier 4267277 (canton de Pacaud) qui est à environ 10 kilomètres au nord d'Engleheart, 25 kilomètres au sud-est de Kirkland Lake et 15 kilomètres au sud-ouest de Larder Lake (voir l'annexe 2).

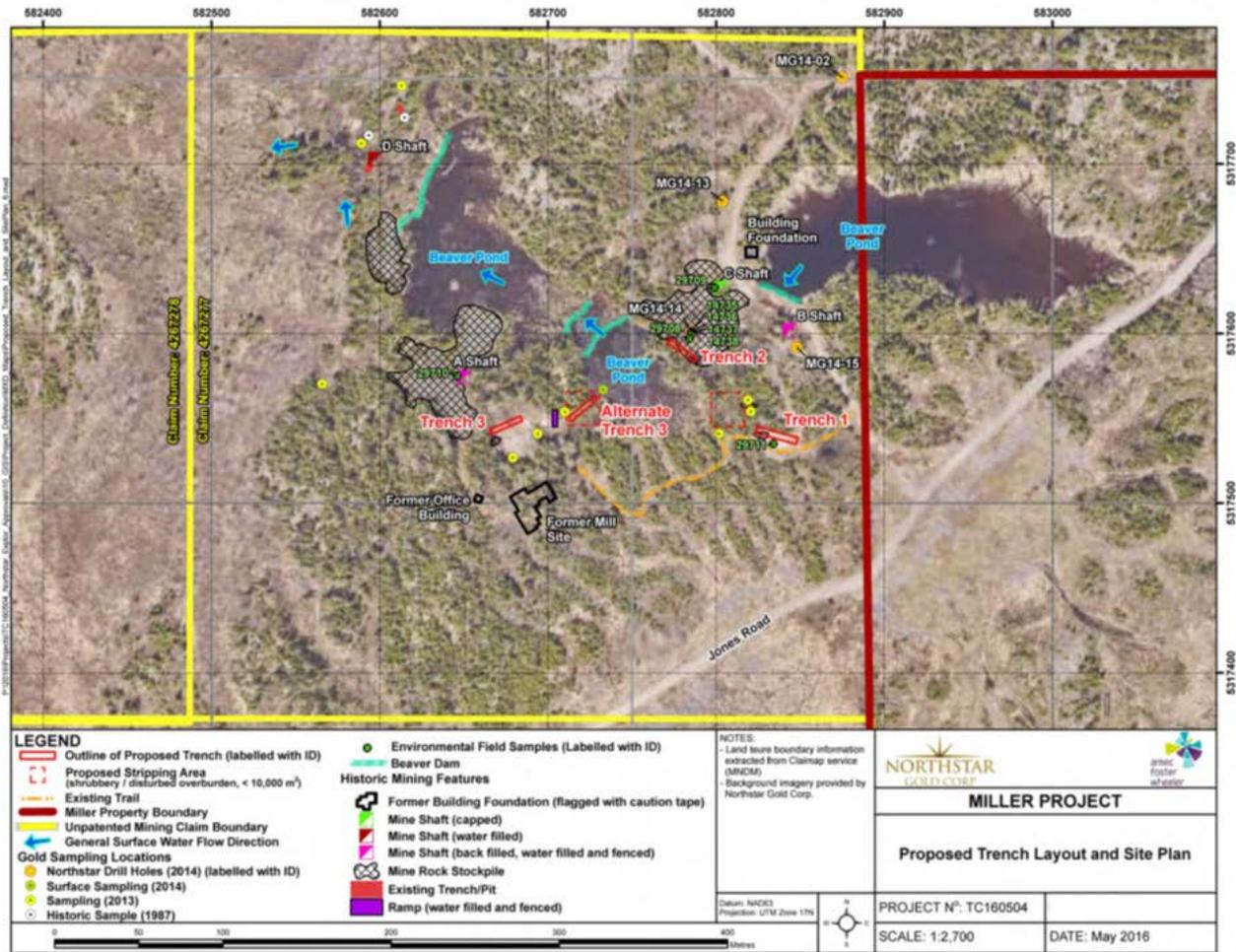
Ce projet de catégorie B est mené conformément au document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act (Class EA)*.

La documentation sur le projet proposé se trouve à <http://www.mndm.gov.on.ca/fr/mines-et-des-mineraux/loi-sur-les-mines/class-ea/projet-miller-permission-danalyser-le-contenu>. Vous êtes invités à formuler des commentaires et préoccupations sur ce projet. Les commentaires doivent être reçus d'ici au 24 octobre 2016. Pour obtenir d'autres renseignements ou présenter des commentaires sur le projet, communiquez avec :

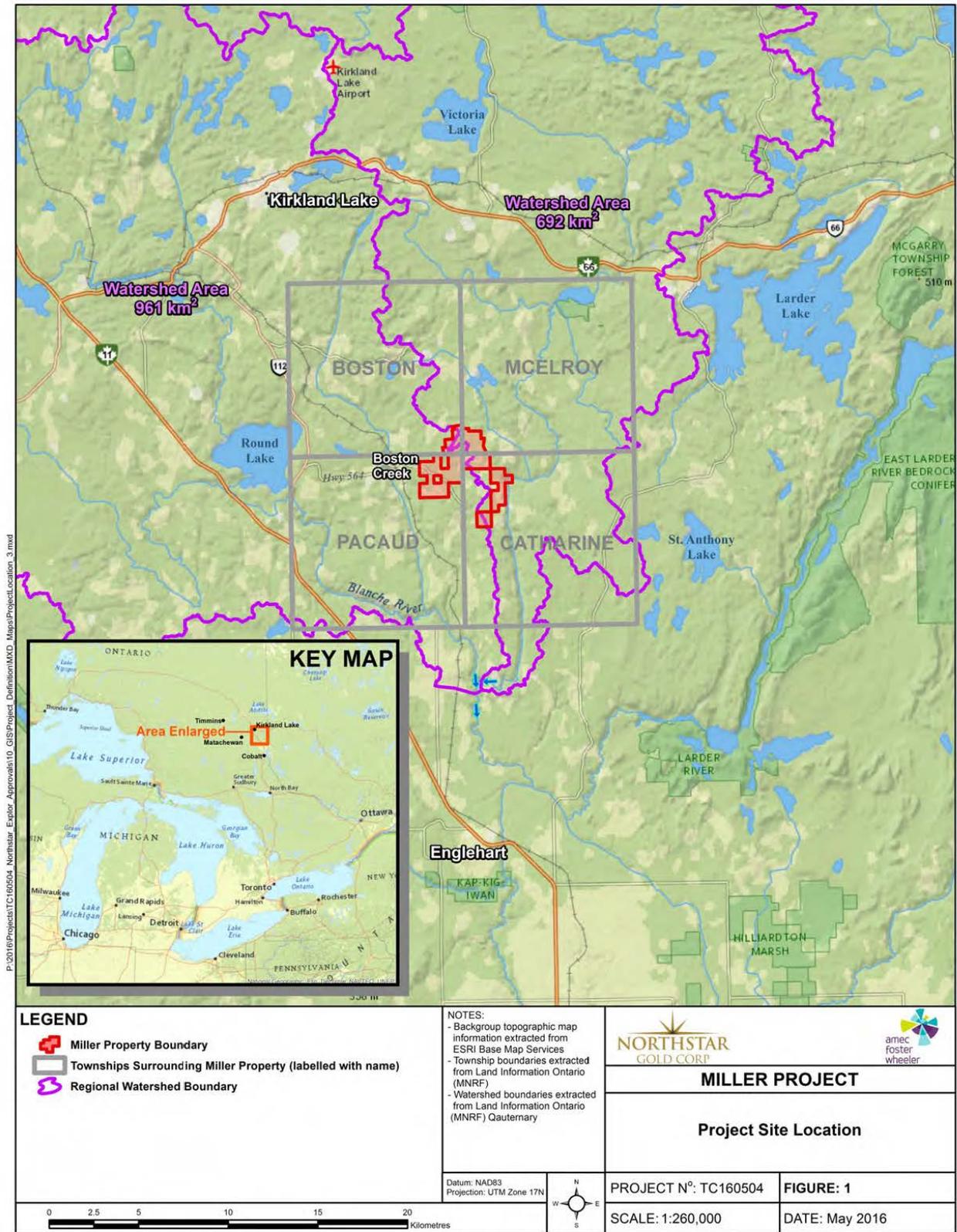
Andrew Persad
Conseiller en exploration minière et en exploitation des minéraux
Ministère du Développement du Nord et des Mines
5520 route 101 Est,
Boîte postale 3060
South Porcupine, ON,
P0N 1H0
Tél. : 705 235-1626 ou courriel : andrew.persad@ontario.ca

Veillez noter que le MDNM recueille les renseignements personnels fournis dans les commentaires (comme nom, adresse et numéro de téléphone) ainsi que vos opinions en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* afin de mener une consultation publique et de prendre des décisions sur le projet. Les renseignements personnels peuvent être communiqués à la Direction des autorisations environnementales du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont toutes régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les questions sur la collecte de ces renseignements devraient être adressées à la personne-ressource indiquée ci-dessus.

Annexe 1: Tranchées prévues



Appendix 2: Site Location



P:\2016\Projects\TC160504_Northstar_Explor_Approval\10_GIS\Project_Delimitation\MXD_Maps\Project_Location_3.mxd